

Bachelier en sciences industrielles

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be
HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI		
Tél : +32 (0) 71 41 94 40	Fax : +32 (0) 71 48 92 29	Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE SI271 Comptabilité et diagnostic financier			
Ancien Code	TESI2B71	Caractère	Optionnel
Nouveau Code	MIBI2710		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	65 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Marie KINDT (kindtm@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE étant dispensée à l'UCLouvain Fucam Mons, il est recommandé de consulter la fiche ECTS sur leur site internet (https://uclouvain.be/prog-2024-ingm1ba-programme_annual_blocks).

Ce cours se consacre, dans une première partie, à l'étude des mécanismes fondamentaux de la comptabilité générale. L'analyse plus pointue de certains comptes du PCMN est ensuite abordée avec les règles d'évaluations qui s'y rapportent. La deuxième partie du cours aborde la réalisation d'un diagnostic financier d'une entreprise à partir de ses comptes annuels.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**

- 2.1 Organiser son travail de manière à respecter les échéances fixées pour les tâches à réaliser
- 2.4 Mobiliser et actualiser ses connaissances et compétences

Compétence 3 **Analyser une situation suivant une méthode scientifique**

- 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes

Compétence 5 **Gérer les ressources techniques dans un cadre budgétaire fixé**

- 5.2 Planifier et organiser des tâches en fonction des priorités et des moyens

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable :

expliquer et appliquer les mécanismes fondamentaux d'enregistrement comptable ;
enregistrer les opérations courantes en passant les écritures comptables adéquates ;
appliquer les règles d'évaluation ;
établir les comptes annuels et ;
réaliser un diagnostic financier d'une entreprise.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TESI2B71A

Comptabilité et diagnostic financier

65 h / 5 C

(opt.)

Contenu

INTRODUCTION

PARTIE 1 : LA PROCEDURE COMPTABLE

1. LE BILAN

Définition

Equilibre fondamental

Masses bilantaires

Un système de comptes en « T »

Enregistrement en partie double

Contrôle de la partie double

Le Plan Comptable Minimum Normalisé (PCMN)

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

2. LE COMPTE DE RESULTATS

Définition

Règles de fonctionnement des comptes

Les comptes de résultat dans la partie double

Distinction charges/immobilisations

Illustrations

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

Les Rabais, Remises Ristournes (RRR) et les escomptes

3. RESUME DE LA PROCEDURE COMPTABLE

4. LES OPERATIONS DE FIN D'EXERCICE

Les dépréciations (amortissements et réductions de valeur)

Les variations de stocks

Les provisions pour risques et charges

Les régularisations

La procédure comptable de fin d'exercice

Calcul et affectation du résultat

PARTIE 2 : LE DIAGNOSTIC FINANCIER

1. INTRODUCTION

Définition et objectifs

Information financière sur base de quoi ?

Information financière qui a du sens

Méthodes d'analyse

2. BILAN ET SA RESTRUCTURATION PREALABLE

Le bilan schéma légal

Le bilan restructuré

La règle de l'équilibre financier minimum

3. L'ANALYSE PAR LES RATIOS

Les ratios de structure

Les ratios de gestion

Relation entre le bilan et le résultat

Démarches d'apprentissage

Le cours en auditoire aborde la matière de manière progressive et participative au travers de courts exercices, questions de réflexion et tests d'auto-évaluation. Les supports du cours, rappels théoriques, capsules vidéos et exercices interactifs sont proposés sur le Student-Corner. La mise en pratique du cours reste toutefois l'objet principal des séances d'exercices qui se déroulent en petits groupes, en parallèle du cours. Un portefeuille d'exercices est proposé à chaque séance d'exercices pendant laquelle les étudiants sont mis en situation-problème.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Guerra F., Comptabilité managériale. Le système d'information comptable, 1. Mise en place, de Boeck, Comptabilité, Contrôle & Finance, 2012.

Guerra F., Comptabilité managériale. Le système d'information comptable, 2. Fonctionnement des comptes, de Boeck, Comptabilité, Contrôle & Finance, 2003.

Guerra F., Comptabilité managériale, l'utilisation du système d'information comptable, 4. Diagnostic

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours sont mis à disposition, en version électronique, sur le Student-Corner. Pour les séances d'exercices, un portefeuille d'exercices est disponible en version électronique sur le Student-Corner, ou en version papier au service impression du Cercle des étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de ce cours se fait sous la forme d'un examen écrit organisé en juin ainsi qu'en août. L'examen couvre toute la matière vue dans le cours. Les questions d'examens consistent essentiellement en des exercices à résoudre de type de ceux vus aux cours et en séances d'exercices.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc					
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Si cette AA devait se donner en distanciel, les modalités d'évaluations pourraient être modifiées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).